

Portefeuille-titres : traitement comptable et fiscal

Traiter les techniques comptables et fiscales de gestion d'un portefeuille-titres en application des règles françaises et en comparaison avec les IFRS

PUBLIC

Responsables comptables – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Chefs de missions – Collaborateurs de la fonction comptable et financière – Toute personne impliquée dans la gestion comptable d'un portefeuille-titres

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances sur la clôture des comptes ou avoir le niveau de la formation :

🔗 [Préparer la clôture : les écritures d'inventaire \(1093\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Analyse détaillée du traitement comptable et fiscal applicable pour chaque catégorie de titres du portefeuille

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code
1174

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1935 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes catégories de titres
- Traiter les opérations relatives à la gestion courante du portefeuille-titres
- Traiter les cessions et autres opérations particulières concernant les titres de placement et de participation

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les différentes catégories de titres

Distinguer les catégories comptables et fiscales

- Les différentes catégories comptables et leur définition : titres de participation, Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP), autres titres immobilisés, Valeurs Mobilières de Placement (VMP)
- La distinction avec la fiscalité : titres de participation / titres de placement
- Cas pratique : déterminer les catégories comptables et fiscales de différents titres détenus

Comparer les titres selon la réglementation française avec le référentiel IFRS

- La norme IFRS 9 : aperçu
- Les notions de juste valeur et de capital amorti
- Quiz sur les titres selon le référentiel IFRS

Traiter les opérations relatives à la gestion courante du portefeuille-titres

Enregistrer l'acquisition des titres de placement et de participation

- Evaluation du coût d'entrée

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Le traitement comptable et fiscal des frais d'acquisition
- La date de transfert de propriété
- Comparaison avec les normes IFRS
- Cas pratique : indiquer le traitement comptable et fiscal de frais d'acquisition selon différentes hypothèses

Traiter la valeur d'inventaire et les tests de dépréciation à l'arrêté des comptes

- Détermination de la valeur d'inventaire : selon le PCG, sur le plan fiscal
- Traitement des plus et moins-values latentes : comptabilisation des dépréciations et conséquences fiscales, comparaison avec les normes IFRS, cas des créances rattachées à des participations, les provisions pour risques complémentaires
- Cas pratiques : constater les dépréciations de titres, les écritures de clôture et les retraitements fiscaux ; indiquer le traitement fiscal de différents abandons de créances

Opérer le traitement comptable et fiscal des revenus du portefeuille-titres

- Les dividendes : acomptes sur dividendes, cas du régime des sociétés mères et filiales, imposition des revenus et PFU, imposition des plus-values et droits sociaux, crédits d'impôt
- Les résultats des sociétés de personnes : quote-part de résultat bénéficiaire, quote-part de résultat déficitaire
- Les intérêts des obligations et bons : les coupons, la cession d'obligations
- Comparaison avec les normes IFRS
- Cas pratiques : constater les retraitements fiscaux se rapportant aux revenus de titres, indiquer les possibilités d'option pour le régime mère-fille pour différents titres détenus

Traiter les cessions et autres opérations particulières concernant les titres de placement et de participation

Opérer les traitements comptables et fiscaux liés aux cessions de titres

- Les cessions de valeurs mobilières réalisées par des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
- Les cessions de titres de sociétés de personnes réalisées par des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
- Les cessions de titres réalisées par des sociétés de personnes
- Cas pratique : constater les écritures de cession et les retraitements fiscaux

Opérer les traitements liés à des opérations spécifiques

- Détention de titres de société à prépondérance immobilière
- Échanges de titres
- Particularités concernant les actions : souscription d'actions non entièrement libérées, rachat de ses propres actions, attribution d'actions aux salariés, acquisition de filiales, dividendes inclus lors de l'acquisition des titres, augmentation de capital et droits de souscription, actions gratuites, réduction de capital
- Particularités concernant les obligations ; obligations à prime de remboursement, obligations donnant accès au capital

- Cas pratique : constater les écritures comptables et les retraitements fiscaux d'une attribution d'actions aux salariés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 23-24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 23-24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 5-6 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026